



FORUM PARLEMENTAIRE
SUR LES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE

Déclaration de Politique générale sur le rôle des Parlementaires pour la Réalisation du programme 2030, Objectif 16.4 dans un monde en Changement affecté par la COVID-19¹

Conseil d'Administration du Forum Parlementaire sur les armes légères et petits calibres réuni le 17 décembre 2020

Le monde d'aujourd'hui est marqué par l'insécurité suite à la pandémie mondiale de COVID-19 qui a affecté toutes les sociétés du monde entier. En plus de son impact sur les vies humaines et la santé, le développement socio-économique a considérablement ralenti, mettant en péril les progrès réalisés jusqu'à présent en terme d'Objectifs de Développement Durable (ODD) du programme 2030². En outre, le nombre de conflits armés a atteint un niveau record au cours de la dernière décennie³, ce qui contribue au défi d'avancer vers les ODD.

La prolifération incontrôlée des armes légères et de petits calibres (ALPC), constitue une grave menace pour la paix et le développement durable, ainsi qu'à la capacité des États à faire face efficacement aux grandes crises sanitaires, sociales et économiques. En 2018, 223 300 personnes ont été tuées dans le monde par la violence armée commise avec des ALPC, et beaucoup plus ont été blessées⁴. Plus d'un milliard d'ALPC sont en circulation dans le monde, dont environ 85 % entre les mains de civils.⁵ Outre les vies perdues, la violence liée aux ALPC facilite les violations des droits de l'homme, la violence fondée sur le genre (VFS) et entrave les investissements économiques, ayant un impact négatif sur les systèmes de santé publique et les niveaux de productivité en drainant les ressources publiques au détriment de l'éducation et du développement socio-économique.⁶ Depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19, une augmentation des cas de violence domestique a été signalée dans le monde entier.⁷ Il s'agit en effet d'une tendance grave où la présence d'armes à feu ne

¹ La Déclaration de Politique générale a été élaborée sur la base des discussions et des conclusions du séminaire du Forum Parlementaire sur les Armes Légères et de Petits Calibres (le Forum) du 29 octobre 2020 intitulé "Realising the 2030 Agenda in a changing world affected by COVID-19: Parliamentary action on armed violence prevention to build back better for more peaceful and sustainably developed societies". Par ailleurs, il s'appuie sur la Déclaration de Politique générale du Forum sur le Renforcement Parlementaire pour les sociétés démocratiques, pacifiques et durablement développées, adoptées par le conseil d'administration en 2019. Elle a été adoptée par le conseil d'administration le 17 décembre 2020

² Le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies, 2020, Sustainable Development Outlook 2020: Achieving the SDGs in the wake of COVID-19: Scenarios for policymakers. Dernier accès 26-11-2020
https://sdgs.un.org/sites/default/files/2020-07/SDO2020_Book.pdf

³ Global Peace Index 2018, 2019, 2020. The Institute for Economics & Peace (IEP) & The Global State of Democracy. Exploring Democracy's Resilience, International Institute for Democracy and Electoral Assistance

⁴ Small Arms Survey. 2020. Global violent deaths in 2018. Dernier accès 25-11-2020
<http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/W-Infographics/SAS-GVD-March-2020-update.pdf>

⁵ Small Arms Survey. Small Arms Survey reveals: More than one billion firearms in the world Dernier accès 26-11-2020
<http://www.smallarmssurvey.org/about-us/highlights/2018/highlight-bp-firearms-holdings.html>

⁶ Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies. 2016. Le commerce illicite d'armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects. Dernier accès 30-11-2020
<https://www.un.org/disarmament/wp-content/uploads/2016/10/english.pdf>

⁷ Nations Unies 2020 Le chef de l'ONU appelle à un "cessez-le-feu" contre la violence domestique dans un contexte de "flambée mondiale effrayante". Dernier accès 08-12-2020 <https://news.un.org/en/story/2020/04/1061052>

fait qu'aggraver la situation, mettant notamment en danger les droits et la sécurité des femmes. Par exemple, dans 37,4 % des incidents de violence domestique signalés impliquant une arme à feu en Europe du Sud-Est, le résultat a été fatale.⁸

L'urgence de la situation appelle des mesures concises et efficaces aux niveaux national, régional et international de la part des parlementaires, à travers leurs fonctions législatives, de contrôle et de sensibilisation, afin de créer des communautés pacifiques et résilientes. La théorie du changement du Forum parlementaire sur les armes légères et de petits calibres (ci-après dénommé "le Forum") est de contribuer à la construction des sociétés plus pacifiques et durablement développées en renforçant l'action parlementaire dans la mise en œuvre et l'universalisation des cadres internationaux relatifs à la prévention et à la réduction de la violence liée aux ALPC par le biais du renforcement des capacités, de l'élaboration de politiques et de la sensibilisation. Conformément à la théorie du changement, en tant qu'organisation internationale de parlementaires, le Forum est convaincu que la prévention de la violence armée pour préserver la paix et le développement durable est fondamentale pour relancer les efforts en vue de réaliser le programme 2030 et pour mieux rebâtir après la COVID-19.

Face à la crise mondiale actuelle, la capacité des États à faire respecter et à exercer efficacement le régime de contrôle des armements est compromise lorsque les ressources sont réaffectées à des réponses sanitaires, sociales et économiques.⁹ Toutefois, il est essentiel d'investir dans la prévention de la circulation incontrôlée d'ALPC et dans la consolidation de la paix afin de garantir un redressement et un développement durables dans le sillage de COVID-19.¹⁰ Dans les États fragiles déjà touchés par la pauvreté et l'instabilité sociale et politique, la pandémie menace de renforcer les difficultés économiques et les conflits, augmentant ainsi le risque de troubles civils et de violence.¹¹ Comme l'a souligné le Secrétaire général des Nations unies (SG) dans son appel mondial au cessez-le-feu en mars 2020 et réitéré lors du 75e anniversaire de l'ONU en octobre de la même année, la nécessité est palpable de faire taire les armes au milieu de la pandémie pour permettre à l'aide vitale d'atteindre les personnes les plus vulnérables et de contrer la crise ensemble.

Avec le programme 2030, l'importance de la réduction de la circulation illicites d'armes pour l'instauration d'une paix et d'un développement durables a été reconnue dans un cadre universel, adopté par les États membres de l'ONU qui s'engagent à réaliser les ODD. Les parlementaires ont un rôle important à jouer dans la reconstruction après la pandémie ainsi que dans la réalisation du programme 2030, et plus particulièrement de l'ODD 16 sur la paix, la justice et des institutions efficaces et de sa cible 4 (ODD 16.4) "D'ici 2030, réduire nettement le trafic d'armes (...)" grâce à leurs fonctions législatives, de contrôle et de sensibilisation.

L'ensemble des ODD du programme 2030 se renforcent mutuellement et sont indivisibles, et leur mise en œuvre est donc mutuellement dépendante. Le problème de la violence liée aux ALPC est lié de manière globale à tous les ODD, notamment l'ODD 3, où la violence armée est un obstacle à la santé publique, et les ODD 4 et 6, où la violence armée entrave l'accès à l'éducation, à l'eau potable et à

⁸ PNUD, 2020. La pandémie cachée : Armes à feu et violence entre partenaires intimes tuant des femmes. Dernier accès 08-12-2020 <https://www.eurasia.undp.org/content/rbec/en/home/blog/2020/hidden-pandemic-firearms-killing-women.html>

⁹ Saferworld et al. 2020. La sensibilité aux conflits dans les réponses à la COVID-19 Orientations initiales et réflexions. Dernier accès 08-12-2020 <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/conflict-sensitivity-in-covid-19-responses---may-2020.pdf>

¹⁰ Communiqué de presse des Nations Unies. 2020. Une approche intégrée de la consolidation de la paix et du développement s'impose d'urgence alors que le changement climatique et la pandémie de COVID-19 aggravent les conflits transfrontaliers, avertissent les orateurs du Conseil de sécurité. Dernier accès 25-11-2020 <https://www.un.org/press/en/2020/sc14345.doc.htm>

¹¹ Nations Unies, 2020, Plan mondial de réponse humanitaire COVID-19. Dernier accès 26-11-2020 <https://www.unodc.org/unodc/en/press/releases/2020/March/covid-19-global-humanitarian-response-plan.html>

l'assainissement, ainsi que l'ODD 5 sur l'égalité des sexes. Étant donné que la violence armée a un impact négatif sur un large éventail d'aspects du développement, l'ODD 16 n'est pas seulement un objectif crucial en soi, mais la réduction et la prévention de la violence armée sont une nécessité si l'on veut que le programme 2030 complet soit réalisé d'ici l'année 2030.

En renforçant le rôle des parlementaires, qui, de par leurs fonctions clés, jouent un rôle central dans la prévention et la réduction de la prolifération incontrôlée des ALPC, des étapes importantes vers la réalisation du programme 2030 peuvent être renforcées. Alors qu'il ne reste que dix ans pour réaliser les ODD, la Décennie d'action appelle à accélérer les efforts en faveur de la paix et du développement durables. Bien que des initiatives positives aient lieu dans le monde entier, il faut faire davantage pour atteindre les ODD, en particulier parce que la COVID-19 devrait continuer à avoir un impact sur les sociétés à moyen et long terme.¹² Les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer pour préserver les progrès déjà réalisés et pour prendre les mesures appropriées en vue de l'avènement de sociétés plus résilientes, pacifiques et développées durablement.

Comme le soulignent les rapports du SG de l'ONU sur les ALPC, la question de la violence armée ne peut être traitée uniquement par des mesures de contrôle des armes, mais doit faire partie d'un éventail plus large de solutions politiques dans lesquelles la sécurité, les droits de l'homme, la santé et le développement se croisent.¹³ Les parlementaires ont la capacité de prendre les mesures nécessaires à la prévention et à la réduction de la violence liée aux ALPC, notamment en contribuant à contrôler l'acquisition et la possession par les civils et en répondant à la demande d'ALPC aux niveaux national, régional et international. En outre, les parlementaires contribuent à des transferts d'armes responsables, soit dans les cas où les pays disposent de conseils législatifs conseillant sur les transferts d'armes, soit en sensibilisant le public et en exerçant une pression sur les gouvernements pour qu'ils adhèrent aux instruments internationaux et les mettent en œuvre.

Le rôle des parlementaires consiste également à traduire les politiques internationales au niveau national, à garantir l'appropriation nationale et à promouvoir une mise en œuvre plus efficace. Les parlementaires jouent un rôle essentiel dans l'identification des effets de synergie entre le programme 2030 et d'autres instruments internationaux pertinents pour le contrôle des ALPC, notamment dans l'universalisation et la mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes (TCA) et la mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (UN PoA), de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) sur les femmes, la paix et la sécurité (WPS) et de la résolution du CSNU sur la jeunesse, la paix et la sécurité (YPS).

Au milieu d'une crise mondiale, les parlementaires doivent veiller à ce que la consolidation de la paix, et la prévention de la violence liée aux ALPC en tant que partie intégrante, soit placée au centre des stratégies de redressement de la société. Comme le souligne la résolution de l'ONU sur l'adoption du programme 2030, "il ne saurait y avoir de développement durable sans paix et sans sécurité ; et inversement, sans développement durable, la paix et la sécurité sont en danger".¹⁴ L'Union interparlementaire (UIP) souligne spécifiquement l'importance pour les parlementaires de protéger les processus démocratiques et d'imposer des contrepoids aux pouvoirs d'urgence du gouvernement

¹² Nations Unies. 2020. Décennie d'action : Dix Ans pour Transformer Notre Monde: Dernier accès 25-11-2020 <https://www.un.org/sustainabledevelopment/decade-of-action/>

¹³ Conseil de Sécurité des Nations Unies. 2015. Le commerce illicite d'armes légères et de petits calibres, Rapport du Secrétaire général, S/2015/289. Dernier accès 27-11-2020 http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/289

¹⁴ Assemblée générale des Nations Unies, A/RES/70/1, p. 9.

lorsqu'ils exercent leurs fonctions législatives et de contrôle, afin que les mesures prises soient conformes aux normes internationales en matière de droits de l'homme, et qu'elles soient légales, nécessaires, proportionnées et respectent le principe d'égalité.¹⁵

Comme le souligne l'ODD 16, des institutions fortes sont essentielles au développement durable. Cela s'est confirmé lors de la pandémie mondiale actuelle, où la volonté politique et des institutions fortes et résilientes sont essentielles pour faire face de manière adéquate aux crises sociétales, économiques et sanitaires. Cependant, les parlementaires sont souvent négligés dans les initiatives de développement, ce qui signifie que le potentiel de l'action parlementaire pour contribuer à la prévention et à la réduction de la violence armée est perdu. La faible capacité parlementaire et la faiblesse des institutions dans les pays en développement peuvent à leur tour entraîner une méfiance à l'égard des systèmes démocratiques et ouvrir la voie à un régime autoritaire. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les décideurs politiques et les universitaires ont constaté des tendances au déclin de la démocratie dans le monde.

La pandémie de COVID-19 a exercé une pression supplémentaire sur des institutions déjà vulnérables à travers le monde. Les réponses à la crise qui sont considérées comme inadéquates, partiales ou disproportionnées par le public ont contribué à accroître la méfiance à l'égard des institutions et à exacerber les tensions. Par conséquent, le redressement après la pandémie doit donner la priorité à la reconstruction d'institutions résilientes, inclusives et responsables qui favorisent l'État de droit et la bonne gouvernance et rétablissent la confiance dans la démocratie.¹⁶ Dans ces circonstances, il est impératif d'investir dans les institutions et organisations parlementaires. Le travail du Forum pour renforcer les capacités de ses parlementaires membres n'est pas seulement pertinent pour prévenir la violence liée aux ALPC pour des sociétés plus pacifiques et développées durablement, il contribue également à une plus grande appropriation, à la responsabilité politique et à la consolidation du rôle parlementaire dans son ensemble, renforçant en fin de compte les institutions démocratiques et résilientes et la capacité globale à faire face aux crises sociétales.

Objectifs

Le Conseil d'Administration du Forum Parlementaire sur les Armes Légères et Petits Calibres s'est réuni le 17 Décembre 2020;

Reconnaît les graves effets de la pandémie de COVID-19 sur les sociétés du monde entier, notamment sur les vies humaines et la santé ainsi que sur le développement social et économique, en affectant de manière disproportionnée les personnes vulnérables ;

Exprime sa solidarité avec toutes les personnes touchées par la crise mondiale, et présente ses condoléances aux familles et amis des victimes de COVID-19 ;

Appuie d'appel mondial au cessez-le-feu lancé par le SG de l'ONU en mars et octobre 2020 sur la nécessité de faire taire les armes au milieu de la pandémie ;

¹⁵ Union-Interparlementaire (UIP). 2020. Droits de l'Homme et COVID-19 : Une note d'orientation pour les parlements. Dernier accès 11-27-2020 <https://www.ipu.org/human-rights-and-covid-19-guidance-note-parliaments>

¹⁶ ACCORD. 2020. La consolidation de la paix pendant la pandémie de COVID-19. Dernier accès 25-11-2020 <https://www.accord.org.za/analysis/peacebuilding-during-the-covid-19-pandemic/>

Reconnaît que les flux incontrôlés d'ALPC constituent un obstacle à l'avènement de sociétés plus pacifiques, plus résilientes et développées durablement ;

Accueille favorablement et soutient l'ODD 16 du programme 2030, qui consiste à mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux, et *appelle* à la mise en œuvre immédiate d'initiatives visant à réaliser l'objectif et à atteindre ses cibles, en particulier la cible 4 qui consiste à "D'ici 2030, réduire nettement le trafic d'armes (...)";

Invite les parlementaires à renforcer les mesures concises et efficaces aux niveaux national, régional et international par le biais de leur rôle législatif, de contrôle et de sensibilisation pour la réalisation de l'ODD 16.4 afin de mieux reconstruire après la pandémie de COVID-19, en veillant à ce que les interrelations entre la violence armée et le développement durable soient traitées de manière adéquate dans le cadre du travail législatif, de contrôle et de sensibilisation des parlements ;

Reconnaît que les femmes et les hommes sont touchés différemment par la pandémie et souligne qu'il importe d'inclure des considérations de genre dans les stratégies de redressement afin de réduire les inégalités existantes ;

Réaffirme qu'il importe de promouvoir l'universalisation et la mise en œuvre du TCA, de faire progresser la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du UN PoA et d'identifier les synergies de mise en œuvre avec les résolutions 1325 et 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies ;

Encourage la communauté des donateurs à investir dans les organisations parlementaires, car c'est un moyen efficace de renforcer les institutions démocratiques aux niveaux national, régional et international, et, en fin de compte, de préserver la démocratie pour des sociétés plus résilientes, pacifiques et développées durablement ;

Mandate le Forum, ses membres et le Secrétariat pour entreprendre tous les efforts nécessaires à la mise en œuvre du programme 2030, de l'ODD 16, et en particulier de la cible 16.4.